



Mercredi 4 mars 2020 – N°564



Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS  
Abonnement annuel en mairie : 18 € pour un envoi à chaque numéro  
Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr

## Les élections municipales

**Le 1<sup>er</sup> tour dimanche 15 mars, de 8h à 18h.**

**Le 2<sup>nd</sup> tour dimanche 22 mars, de 8h à 18h.**

Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale pour les élections municipales, vous avez la possibilité de donner procuration à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous.

Pour donner procuration, l'électeur doit se présenter dans une gendarmerie, dans un commissariat de police ou au tribunal dont dépend son domicile ou au tribunal dont dépend son lieu de travail.

Si l'électeur ne peut pas aller au bureau de vote à cause de son état de santé, il peut demander qu'une personne de la gendarmerie se déplace chez lui pour établir la procuration.

**Attention au délai postal, la procuration doit être arrivée au plus tard, la veille du scrutin avant 12h00.**

**Les trois bureaux de vote** sont installés à la salle des fêtes :

- bureau n° 1 : dans la moitié de la grande salle près de la scène.
- bureau n° 2 : dans l'autre moitié.
- bureau n° 3 : dans la petite salle attenante.

Que faut-il présenter pour voter ?

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente **et de justifier de son identité** : carte d'identité nationale, passeport, permis de conduire etc. Penser également à apporter votre carte électorale !

## 41<sup>ème</sup> Carnaval de Broons - 7 et 8 mars 2020

### Samedi 7 mars :

- 15h : départ du défilé des enfants, rue du 19 Mars 1962 avec la fanfare « les Cadets de Broons »
- 16h : bal disco pour les enfants costumés
- 22h : bal disco

### Dimanche 8 mars :

**14h30 : grand défilé** sur le thème de l'année 2020 de l'association des écoles de Broons.

Cette année, le départ aura lieu rue du Bellouard, 19h30 : 80 costumes des écoles de Broons, de Malansac et Saint-Gildas de Rhuys.

11h : M. à l'arrêté de la Gare.

Le soir, vous retrouverez la traditionnelle fête foraine.

Une prestation de maquillage sera proposée sur le carnaval : le samedi à partir de 14h sur la place Du Guesclin, le dimanche à partir de 13h dans la rue du Bellouard à partir de 15h sur la place Du Guesclin. Ce maquillage (non professionnel) vous est proposé par une école d'infirmières de Saint-Brieuc pour financer un stage humanitaire au Sénégal. Tarif libre.

Renseignements au 06.01.08

**Les billets d'entrée pour le dimanche 8 mars à partir de 12h, sont à 6 € l'entrée, gratuit pour les enfants de moins de 14 ans. Les billets sont à vendre dans les boulangeries de Broons.**

**Le stationnement sera interdit** sur le circuit du défilé ainsi que le parking « le Marché aux Affaires ».

Le stationnement est également interdit sur les parkings de la Gaieté et Jean Louis Labbé à partir de 12h le mercredi 4 mars.

**Tout véhicule, resté dans le périmètre d'interdiction, sera enlevé.**



Tout au long de l'après-midi, différents ateliers seront proposés : sport (tir au but), cuisine, enquête policière, art floral, activité manuelle (à quatre mains), jeux coopératifs, bricolage.

Les parents et leurs enfants pourront participer à des activités (médiathèque, sophrologie, soirée jeux...) et faire poinçonner un carnet qui leur fera peut-être gagner un cadeau à faire en famille.

MARS	ACTIVITES	HEURE	LIEU
Samedi 14	Activité manuelle*	14h à 16h	Médiathèque de Broons
Mercredi 18	Sophrologie	17h	Accueil périscolaire de Broons
Vendredi 20	Soirée jeux	20h	Accueil périscolaire de Broons
Samedi 21	Atelier pêche Activité manuelle	10h-12h 10h30-12h	Etang de la Planchette (Broons) Médiathèque de Broons
Mercredi 25	Activité manuelle	14h-18h	Médiathèque de Broons
Vendredi 27	Jeux vidéos	16h30-18h	Médiathèque de Broons
<b>SAMEDI 28</b>	<b>DIVERTI'FAMILY</b>	<b>13h30-18h</b>	<b>PLANCHETTE à BROONS</b>

#### Programme des activités proposées en amont

La participation à ces activités ne nécessite pas d'inscription au préalable.

Se présenter aux lieux et horaires indiqués.

Les activités sont gratuites.

\*Pour cette activité se munir d'un tee-shirt par participant (association 10 doigts pour demain).

**La participation à cette activité sera validée par un poinçon si un parent est accompagné au moins d'un enfant !!**

#### Permanences de proximité

Jean-Pierre BONDEL, conciliateur de justice, vous informe de la mise en place de ses permanences :

-1<sup>er</sup> lundi du mois de 9h30 à 11h30 à la mairie D'Yvignac-la-Tour, sur rendez-vous au 02.96.86.01.59

-le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 9h30 à 12h à la maison intercommunale de Caulnes, sur rendez-vous au 02 96 88 70 30

-1<sup>er</sup> mercredi du mois de 9h30 à 12h à la mairie d'Evran, sur rendez-vous au 02.96.27.40.33.

#### Collège Notre Dame Broons

Portes ouvertes le samedi 14 mars de 9h30 à 12h30.

#### Café des aidants de Broons

Nous vous donnons rendez-vous un mardi par mois autour d'un thème au Pinocchio à Broons.

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants de 15h à 16h30.

**Mardi 10 mars 2020** : Y a-t-il des droits pour les aidants ? (exceptionnellement à la petite salle de la salle des fêtes)

**Mardi 7 avril 2020** : Emotions et réactions, comment les gérer ?

Contact : **02.96.84.63.43.**

#### ASSOCIATION

##### Amicale cyclo broonnaise

Randonnée route, VTT, marche le dimanche 29 mars 2020. Inscriptions et départs à partir de 8h sur le site de la Planchette.

(Salle des Fêtes)

Samedi 7 et Dimanche 8 :

41<sup>ème</sup> carnaval.

Mercredi 11 :

Assemblée générale, Crédit Agricole.

Dimanche 15 et 22 mars :

Elections municipales

#### ÉTAT-CIVIL

Naissance :

**19/02/2020** : Mylhan BERTOUX

Décès :

**18/02/2020** : Mme Simonne JANNET  
née JUGUET, 27 rue de la Barrière, 90 ans.

#### PETITES ANNONCES

##### A vendre :

\*Pommes de terre Charlotte, 10 ou 20 kg, 1 € le kg, **06.82.37.64.37.**

\*Bouteilles à cidre avec bouchons et fagots très secs, **06.44.93.36.36.**

\*Blé et pois pour animaux, 6 € les 25kg, **06.76.73.01.29.**

\*Lit médicalisé électrique, 1 place, complet avec barrières et potence + matelas anti escarre, 300 €, **06.03.04.22.75.**

\*2 costumes, 12 et 14 ans, 5 pièces, 30 € chacun, aube de communion, 30 €, sac de boxe, 40 €, **06.12.92.43.09.**

##### A louer :

\*Maison à Broons, T5, rénovée, s'adresser au 3 rue Bertrand Milon.

\*Maison à Sévignac, T5, cellier, grenier, jardin, libre, 580 €, **06.33.42.46.02.**